

Recommandations

1. Les organismes pertinents des deux gouvernements échangeront de l'information sur les divers aspects de l'aide publique.
 - a) L'échange d'information se poursuivra entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et les ministères, les organismes et les institutions de Corée s'occupant d'aide publique, en particulier sur les politiques d'aide publique (charte, régime d'admissibilité, lutte contre la pauvreté, environnement, intégration des femmes au développement, principes d'un bon gouvernement) et sur la mise en oeuvre et la gestion de l'aide publique (politiques et procédures opérationnelles, Fonds canadien).
 - b) Les membres du personnel de l'ACDI seront invités à se rendre à Séoul, à échanger des points de vue et de l'information avec leurs homologues coréens, notamment en ce qui concerne les pays d'Asie, les ONG, les questions d'ordre mondial et l'intégration des femmes au développement.
 - c) Les ministères, les organismes et les institutions de Corée s'occupant d'aide publique, y compris le *Korea Development Institute* (KDI) et le *Korea Institute for International Economic Policy* (KIEP), continueront de fournir à l'ACDI des renseignements concernant l'aide publique en Corée (politiques et activités).
 - d) Les ministères, les organismes et les institutions de Corée s'occupant d'aide publique seront informés au sujet des dossiers clés en rapport avec la révision de la politique étrangère du Canada et, plus particulièrement, sur les aspects relatifs à l'aide publique.